

SECTEUR 1 FINANCES ET SCOLAIRE - Jean-Michel VOUILLOT

- ▶ **FINANCES** (suivi, commissions impôts et électorale) : de droit les 5 adjoints
Annie CARRIER, Philippe ZABÉ
- ▶ **SCOLAIRE** (conseil d'école, cantine, petite enfance, transport scolaire)
Marine WALKER, Yannick MORETTON

SECTEUR 2 ACTIONS SOCIALES ET INFORMATION-COMMUNICATION - Laurence DÉRAMÉ

- ▶ **LOGEMENTS, PRIVÉS, PUBLICS, COMMUNAUX**
Christelle ROUSSET, Aline LEGENDRE, Isabelle AUDUC
- ▶ **CCAS** (conseil des jeunes, les aînés) : 4 élu-e-s - 4 civil-e-s
Laurence DÉRAMÉ, Kristine KASTRATI, Christelle ROUSSET, Yannick MORETTON
Mohammed ALEM, Marie-Christine BOSSON, Dominique MARÉCHAL, Éric OUVRARD
- ▶ **INFORMATION ET COMMUNICATION**
Cindy HADAMAR, Aline LEGENDRE

SECTEUR 3 TRAVAUX-SERVICES TECHNIQUES - Jacky TONOLI

- ▶ **TRAVAUX ET SERVICES TECHNIQUES**
Yannick MORETTON, Dominique DESSEAUVÉ, Yaniv BENSOUSSAN, Nicolas TEREINS, Emmanuelle LEBEURRE
- ▶ **ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Laurence DÉRAMÉ, Marine WALKER, Annie CARRIER, Sophie TOINET-MARÉCHAL, Emmanuelle LEBEURRE
- ▶ **CIMETIÈRE**
Marine WALKER, Dominique DESSEAUVÉ

SECTEUR 4 CULTUREL ET SPORTIF - Sophie TOINET-MARÉCHAL

- ▶ **CULTUREL ET SPORTIF, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS COMMUNALES, PATRIMOINE ET MÉMOIRE**
Aline LEGENDRE, Yannick MORETTON, Kristine KASTRATI, Jacky TONOLI, Isabelle AUDUC
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**
Emmanuelle LEBEURRE, Laurence DÉRAMÉ

SECTEUR 5 URBANISME-TRANSPORT-INTENDANCE - Nicolas TEREINS

- ▶ **URBANISME**
Yaniv BENSOUSSAN, Philippe ZABÉ, Jean-Michel VOUILLOT, Jacky TONOLI, Annie CARRIER, David ROUSSET
- ▶ **TRANSPORT**
Dominique DESSEAUVÉ, Jean-Michel VOUILLOT
- ▶ **MAISONS FLEURIES, INTENDANCE, SUIVI LOCATION SALLES ET MATÉRIEL**
Marine WALKER, Yannick MORETTON

Spécial Élections

n° 6

ÉDITO

Madame, Monsieur, chères et chers administré-e-s,

2020, des élections municipales bien particulières !

À l'issue du **15 mars**, premier tour des élections, les dés sont pratiquement jetés, mais il manque quelques points à la liste Fiers d'Étrembières pour être élue. Les administré-e-s devront retourner voter.

– Étrembières compte 2 453 habitants –

Résultats du premier tour :

- liste A. MARTIN 192 voix : 46,27 %
- liste Y. MORETTON 130 voix : 31,33 %
- liste E. LEBEURRE 93 voix : 22,41 %

Le deuxième tour est normalement prévu une semaine après, soit le 22 mars ! Mais ça, c'était dans le monde d'avant. Entre-temps, la Covid-19 est venue s'installer dans nos vies. Ce virus occasionne une pandémie inédite, il nous montre la fragilité de notre monde, de nos vies, de nos conventions, que tout peut s'arrêter du jour au lendemain. C'est chose faite par un confinement de trois mois, reportant avec une grande incertitude le deuxième tour de ces élections !

Après bien des tergiversations, le vote aura lieu dimanche 28 juin à Étrembières :

ÉLUS PAR LISTE :

- Liste A. Martin 211 voix : 51,72 % 15 sièges sur 19 à pourvoir
- Liste Y. Moretton 118 voix : 28,92 % 2 sièges
- Liste E. Lebeurre 79 voix : 19,36 % 2 sièges

Le nouveau conseil municipal est voté le 3 juillet 2020. Monsieur Alain Bosson cède la place de maire ! Nous le remercions bien sincèrement pour toutes ces années d'engagement communal.

Être maire, c'est une responsabilité et un travail importants. Tout comme un chef d'orchestre, si bon soit-il, s'il n'a pas de musiciens, je vous laisse deviner la suite !

Élue maire, je suis bien consciente que ce ne sera pas le « monde merveilleux d'Anny » ! Qu'il y aura des hauts, des bas, des grands bas, des hésitations, mais je sais que je peux compter sur des adjointes et adjoints compétent-e-s et brillant-e-s. Pour ce mandat, j'ai également souhaité mentourer de deux conseillères déléguées. Je note aussi le rôle essentiel et important des conseillères et conseillers municipaux, bien motivé-e-s par la vie municipale. Je n'oublierai pas le personnel communal d'Étrembières, impliqué et très professionnel, apportant un soutien logistique et administratif au quotidien nécessaire au bon fonctionnement de notre commune.

Nous sommes prêt-e-s, et c'est avec un immense honneur que j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau conseil municipal 2020-2026 au fil de ce *BIME Actu* « spécial élections ».

Madame, Monsieur, chères et chers administré-e-s, je vous remercie infiniment.

Anny Martin,
maire d'Étrembières



BIME Acti est une publication de la municipalité d'Étrembières.
Directrice de la publication : Anny Martin
Rédactrice en chef : Laurence Déramé
Comité de rédaction : la commission info-communication, Cindy Hadamar, Aline Legendre et mairie, Célia Garofalo
Photos : Dominique Desseauve
Conception-réalisation : Repro Léman
Impression : Repro Léman
Tirage : 1 500 ex. Distribution gratuite.
Valeur unitaire : 0,48 €
Date de parution : octobre 2020

Inscrits : 996
Votants : 415
Participation : 41,67 %
Exprimés : 408
Blancs : 3
Nuls : 4

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



Anny MARTIN
69 ans

Retraitée secteur culturel et social
Conseillère communautaire
à Annemasse-Les Voirons Agglomération

ADJOINTS À LA MAIRIE



Jean-Michel VOUILLOT

61 ans

• Retraité secteur fonction publique
• 1^{er} adjoint délégué aux finances et aux affaires scolaires
Conseiller communautaire à Annemasse-Les Voirons Agglomération



Laurence DÉRAMÉ

66 ans

• Retraîtée secteur santé
• 2^e adjointe déléguée aux affaires sociales, au logement, à l'information-communication



Jacky TONOLI

65 ans

• Fonctionnaire international
• 3^e adjoint délégué aux travaux, à l'environnement, au développement durable et au cimetière



Sophie TOINET-MARÉCHAL

48 ans

• Fonctionnaire territoriale
• 4^e adjointe déléguée aux affaires culturelles et sportives



Nicolas TEREINS

36 ans

• Artisan boulanger-pâtissier
• 5^e adjoint délégué à l'urbanisme, aux transports et à l'intendance

CONSEILLERS MUNICIPAUX « FIERES D'ÉTREMBIÈRES »



Marine WALKER

34 ans

• Entrepreneuse, vendeuse à domicile indépendante
• Conseillère déléguée aux affaires juridiques et assurances



Yaniv BENSOUSSAN

46 ans

• Directeur artistique



Annie CARRIER

69 ans

• Retraîtée secrétariat mairie
• Conseillère déléguée au plan local d'urbanisme (PLU)



Dominique DESSEAUVE

48 ans

• Agent SNCF



Cindy HADAMAR

29 ans

• Cadre commerciale



Christelle ROUSSET

48 ans

• Chargée d'attribution dans le logement



David ROUSSET

47 ans

• Agent immobilier



Isabelle AUDUC

56 ans

• Gestionnaire de paie



Kristine KASTRATI

53 ans

• Agent administratif territorial

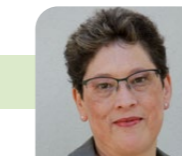
CONSEILLERS MUNICIPAUX « ÉTREMBIÈRES AVENIR »



Yannick MORETTON

20 ans

• Agent entretien hôtelier



Aline LEGENDRE

54 ans

• Assistante médico-administrative

CONSEILLERS MUNICIPAUX « ENSEMBLE POUR ÉTREMBIÈRES »



Emmanuelle LEBEURRE

54 ans

• Assistante de service social



Philippe ZABÉ

50 ans

• Ingénieur

QUELQUES INFORMATIONS

A/ Téléalerte

Qu'est-ce que c'est ?

La téléalerte est un procédé de diffusion de messages par téléphone, sms et/ou courriel (e-mail) dont s'est dotée la commune d'Étrembières.

Quelle est son utilité ?

Grâce à ce dispositif, la mairie a les moyens de fournir aux citoyens de la commune un service d'alerte immédiate en cas d'événements potentiellement dangereux (inondation, évacuation du groupe scolaire, fuite de gaz...) et d'information (absence de bus scolaire, coupure d'électricité ou d'eau, plan canicule, plan Covid-19, manifestations culturelles...).

Comment est-on alerté ?

Ces messages peuvent être diffusés 24 h/24, 7 j/7, par téléphone, sms et/ou courriel (e-mail).

Qui est concerné ?

Tous les administrés de la commune d'Étrembières.

Comment s'inscrire pour être alerté ?

Une inscription en ligne est mise à votre disposition à l'adresse suivante, ainsi que sur le site Internet de la commune d'Étrembières :

1- <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=502>

Site Internet : <https://etrembieres.fr/menu-actualites/276-telealerte>

2- Vous pouvez-vous rendre au poste de police municipale ou en mairie afin de remplir un formulaire.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles. Vous avez la possibilité de les supprimer à tout moment.

B / Cartel des associations

Le jeudi 22 octobre 2020, à 18 h 30, à la salle des fêtes.

C/ Depuis mars 2020, suite à la crise sanitaire de la Covid-19, toutes les manifestations ont été différées. Seule pour cette fin d'année, en extérieur, la Forêt Magique est programmée du 20 au 22 novembre 2020.

Nouveau pour cette édition, une nocturne est prévue le vendredi 20 novembre de 18 h 00 à 22 h 00.

D/ Cimetière israélite de Veyrier-Étrembières

Pour le centenaire, une cérémonie se tiendra le 08 novembre 2020.